



RANDO LIBERTE 2021

## LA GRANDE TRAVERSEE DU VERCORS DE MEAUDRE A DIE, DU NORD AU SUD

**Randonnée en itinérance, circuit liberté d'exception  
12 jours, 11 nuits et 11 jours de marche**

**En 2020, Arcanson a fêté ses 35 ans !** Nous avons voulu célébrer ces 35 belles années à arpenter le Vercors en vous offrant une **traversée d'exception** : une magnifique itinérance, des balcons Nord de Méaudre aux contreforts Sud de Die. Avis aux amoureux des longs treks ...

**11 jours de marche** : il n'en faudra certainement pas moins pour savourer l'étendue et la diversité de ce massif encore trop peu méconnu (à notre goût !). Plateaux et alpages, forêts et collines, hautes montagnes et terres provençales, gorges et plaines riantes vous attendant dans ce formidable terrain d'aventure.

Votre mise en jambes débutera **au Pays des 4 Montagnes** où vous jouerez à saute-mouton d'une vallée à l'autre avant de vous retrouver au pied de la Grande Barrière Orientale qui borde le Vercors sur près de 60 km, lui conférant ainsi un air de citadelle imprenable !

De pas en pas (passages), vous franchirez cette forteresse naturelle pour vous frotter aux **géants du Trièves** : le **mont Aiguille** et le **Grand Veymont** vous offriront un spectacle de curiosités géologiques. Les incursions dans la **Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors**, territoire de caractère et sauvage à souhait, vous transporteront dans une ambiance de steppe du bout du monde ...

Plus loin, aux abords du **Diois**, l'air se réchauffera avec délice à proximité des vignobles et des champs de lavande. Vous voici aux confins des **Préalpes** et aux portes de la **Provence**.

Si vous n'avez pas encore foulé les chemins et sentiers du Vercors, il est grand temps d'enfiler vos chaussures de randonnée et de nous rejoindre. Le tout bien accompagné par Arcanson qui s'occupe de toute la logistique de votre séjour.

## **POINTS FORTS DE CE SÉJOUR :**

- Ascension du Grand Veymont, point culminant du massif et découverte du mont Aiguille,
- Randonnée sportive pour les amateurs de longs treks,
- Hébergements variés, bon accueil et belles tables,
- Des journées avec 2 itinéraires de randonnée au choix,
- Transport en commun facile au départ et à l'arrivée.

# PROGRAMME

## **Jour 1 : Méaudre**

Accueil dans le charmant village de **Méaudre** dans l'après-midi, installation au gîte Arcanson. Vous êtes accueillis par notre équipe et donc par le producteur de ce circuit. Pour bien commencer vos vacances à la montagne et déconnecter de votre quotidien, nous vous offrons l'accès à l'espace détente insolite en plein air !

Nuit en chambre dans un gîte classé 3 épis.

## **Jour 2 : Méaudre - Autrans - Lans en Vercors**

Montée vers les crêtes de **Charande** pour une vue imprenable sur la chaîne des **Alpes** : le mont Blanc est à portée de main ! En face de vous se dressent la **Chartreuse**, la **Belledonne**, les **Écrins**, le **Dévoluy** et bien d'autres encore. De quoi trouver l'inspiration pour l'année prochaine !

Dénivelée : + 790 m, - 790 m                      Horaire : 5 h

Nuit en chambre en hôtel 2\* ou chambre d'hôte, avec piscine (juillet – août).

## **Jour 3 : Lans en Vercors - Villard de Lans**

Deux itinéraires au choix :

**Itinéraire A** : un superbe parcours en balcon aux ambiances variées par le sentier **Gobert**, offrant une magnifique vue d'ensemble sur le **val de Lans**.

Dénivelée : + 750 m, - 740 m                      Horaire : 5 h

**Itinéraire B**: ascension du **Pic Saint-Michel** pour apprécier 1 700 m plus bas le bassin grenoblois. L'occasion de découvrir depuis les sommets l'impressionnante ligne de crête orientale du Vercors.

Dénivelée : + 1 210 m, -1 200 m                      Horaire : 6 h

Nuit en chambre en hôtel 3\*.

Dîner libre : Ce soir, en toute liberté dans les restaurants de Villard de Lans, chaque gourmand(e) pourra choisir sa table selon ses envies !

## **Jour 4 : Villard de Lans - Le Col Vert - Col de l'Arzelier**

Passage sur le **Balcon Est** par le spectaculaire **Col Vert**, l'occasion de croiser ou d'apercevoir quelques bouquetins sur les pentes du **Pas de l'Ouille** ou des **Deux Sœurs**. C'était jadis le passage des colporteurs.

Vos portez votre sac d'affaires réduites pour la nuit, pas de transport de bagages à cette étape. Ce soir, nuit en refuge (dortoir). Le matin il faudra se lever aux aurores pour admirer le lever du soleil, vue imprenable sur la vallée qui se réveille.

Dénivelée : + 1 250 ; - 780 m                      Horaire : 5 à 6 h de marche

Nuit en refuge en dortoir. L'établissement n'est pas tout récent mais c'est un passage obligatoire après le franchissement des contreforts Est.

### **Jour 5 : Col de l'Arzelier - Gresse en Vercors**

Par le Balcon Est, passage sous la **Grande Moucherolle** et le **Mur des Sarrazins**. Au loin se profile la silhouette spectaculaire du **mont Aiguille** en clair-obscur, tel un pain de sucre... Descente vers le village étape.

Portage de vos affaires de la nuit précédente. Vous retrouvez le reste de vos affaires à Gresse à l'arrivée. Installation dans votre hôtel pour 2 nuits.

**Itinéraire A** : par les hameaux.

Dénivelée : + 600 m, - 880 m                      Horaire : 5 h de marche

**Itinéraire B** : par les balcons de la Moucherolle.

Dénivelée : + 1 200 m, - 1 430 m                      Horaire : 6 h 30 de marche

Nuit en chambre en hôtel 2 ou 3\*.

### **Jour 6 : Gresse en Vercors - Pas de la Ville - Grand Veymont, 2 341 m - Gresse en Vercors**

Au programme du jour, l'ascension du plus haut sommet du Vercors : le **Grand Veymont**. De là, nous profitons de la vue spectaculaire sur l'ensemble des Hauts Plateaux y compris la plus grande Réserve Naturelle de France.

Dénivelée : + 1 150m, - 1 150 m                      Horaire : 6 à 7 h de marche

### **Jour 7 : Gresse - Chichilienne**

Aujourd'hui vous découvrez l'une des 7 merveilles du Dauphiné : le **mont Aiguille**. Vous parcourez son versant Ouest pour en apprécier toute sa verticalité et son originalité.

Dénivelée : + 1 150 m, - 1 320 m                      Horaire : 6 h 30 de marche

Nuit en chambre en hôtel 2 ou 3\*.

### **Jour 8 : Chichilienne - Les Nonnières**

Montée à la porte des hauts plateaux sud du Vercors (splendide !). De là, nous descendons par un vallon exceptionnel qui nous conduira vers le village étape, à l'extrémité du Diois.

**Itinéraire A** : le long des gorges de Combeau

Dénivelée : + 720 m, - 890 m                      Horaire : 5 h de marche

**Itinéraire B** : Col de côte Chèvre

Dénivelée : + 860 m, - 1020 m                      Horaire : 6 h de marche

Nuit en chambre en hôtel 3\* avec piscine.

### **Jour 9 : Les Nonnières - Grimone par le Jocou**

Dans la région de **Grimone**, une randonnée superbe qui contourne la montagne, épouse les contreforts du **Jiboui** et du **Jocou** (2 051 m) pour redescendre vers le petit village longtemps oublié et qui tente de revivre grâce aux initiatives dynamiques de ses nouveaux habitants.

**Itinéraire A** : par les contreforts du Jocou

Dénivelée : + 1050 m, - 800 m                      Horaire : 5 h de marche

**Itinéraire B** : par le sommet

Dénivelée : + 1250 m, - 970 m                      Horaire : 6 h 30 de marche

Nuit en chambre en gîte confortable.

### **Jour 10 : Grimone - Les Nonnières**

Une étape sur les contreforts du Diois et le village isolé de **Glandage**. Au programme, 3 cols. Une étape sauvage avec des curiosités géologiques comme les Sucettes de Bornes, étonnantes lames calcaires redressées et une faune présente pour qui sait l'observer (chamois, tétras, marmottes...).

Dénivelée : + 900 m, - 1 100 m

Horaire : 6 à 7 h de marche

Nuit en chambre en hôtel 3\* avec piscine (retour au même hébergement que le J8).

### **Jour 11 : Les Nonnières - Châtillon en Diois**

Montée et découverte du **cirque d'Archiane** aux falaises orangées. C'est ici que les vautours du Vercors nichent, ouvrez grand les yeux pour guetter leur vol silencieux ! Vous pourrez alors observer le vautour fauve ou encore le gypaète barbu, un magnifique spectacle de la nature ... Puis nous contournons l'imposante montagne du **Glandasse** d'où nous rejoignons la partie vinicole du Diois.

Dénivelée : + 790 m, - 1 070 m

Horaire : 5 h 30 de marche

Nuit en chambre en hôtel type 2\*.

### **Jour 12 : Châtillon en Diois - Abbaye de Valcroissant - Die**

Par les marnes et collines, nous rallions **Die**, typique petite ville romaine à l'ambiance provençale ! Ici s'achève votre grande traversée du Vercors. Après l'étape vous prenez le temps de flâner dans les rues piétonnes de ce village où il fait bon vivre. Fin de votre traversée « **vertacomiorienne** » et dispersion à Die.

Possibilité de terminer le circuit à l'Abbaye de Valcroissant (-8 km). Nous prévenir à l'inscription.

Dénivelée : + 1150 m, - 1300 m

Horaire : 6 h de marche

Nous pouvons être parfois amenés à modifier l'itinéraire indiqué, soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, modification de l'état du terrain - éboulements, sentiers dégradés - météo, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

**Le jour 01 à votre premier hébergement en fin d'après-midi à Méaudre.**

**En cas de problème** de dernière minute :  
Appelez le **04 76 95 23 51**

### **Accès voiture :**

\* **En venant du Nord** via Grenoble : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. Au rond-point, prendre à droite et traverser le barrage sur l'Isère. Suivez alors la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence alors la montée sur le plateau par la D531. À Lans en Vercors, au rond-point de Jaume, prendre à droite en direction d'Autrans-Méaudre. Après le col de la Croix Perrin : au prochain croisement tourner à gauche direction Méaudre. Arcanson est alors situé à 1km sur votre droite.

\* **En venant du Sud** prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard de Lans ». Puis suivre Villard-de-Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Aux Jarrands, continuer votre route à gauche par la D106 pour Méaudre. Traverser le village en direction de Grenoble. Faire 2 km, le Gîte Arcanson est alors sur votre gauche, au hameau Les Gaillardes.

Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne). Nous vous conseillons alors de rejoindre alors Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ». Info Routes au 08 92 69 19 77.

### **Où garer sa voiture ?**

Vous pouvez laisser votre voiture sur le parking de votre premier hébergement.

### **Accès train + bus**

Train ou TGV jusqu'à Grenoble puis bus jusqu'à Méaudre (6 € le trajet).

**Ligne Transisère n° 5100 ou 5110**, horaires à titre d'exemple du bus : Grenoble 17h – Méaudre 18h21. A vérifier auprès de la compagnie de cars **Transisère**. Tel : 0 820 08 38 38 ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

## **DISPERSION**

**Le dernier jour dans l'après-midi à Die.**

Possibilité de dispersion à **l'Abbaye de Valcroissant vers 14h30** pour ne pas effectuer les 8 derniers km (avec transfert en supplément pour rallier Die, tarif variable selon jours et mode de transport), nous consulter à l'inscription.

### **Retour voiture :**

Pour revenir au point de départ vous pouvez nous commander **au moment de l'inscription** le transfert en taxi.

- en semaine : 145 € / voiture

- dimanche ou férié : 195 € / voiture

### **Retour train :**

Depuis la Gare de Die par le train jusqu'à Valence-Ville ou Valence TGV.

Horaires disponibles auprès de la SNCF sur [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com) ou par téléphone au 36 35 ou encore sur le site [www.dbfrance.fr](http://www.dbfrance.fr).

## NIVEAU

Randonneur niveau 3,5 à 4 sur une échelle de 5 :

Itinéraire vallonné de 15 à 30 km

Ou itinéraire de montagne avec dénivelées de 500 à 1 400 m en montée et/ou en descente (moyenne : 850 m / jour)

6 h à 7 h de marche effective par jour, selon variantes choisies, sans difficulté technique.

**Pour bon marcheur : la difficulté de ce circuit réside dans l'enchaînement des étapes sportives.**

## HEBERGEMENT

Chambres d'hôtes, auberges, hôtels, sur la base de chambre de 2.

En refuge, en petit dortoir pour le J4.

Le choix des hébergements dépendra des disponibilités au moment de votre réservation.

## Repas :

Dîner et petit-déjeuner servis chauds.

Vous pourrez réserver les pique-niques chez chaque hébergeur la veille au soir ou faire les courses dans les villages lorsque vous en traverserez.

## PORTAGE DES BAGAGES

**Nous organisons le transfert de vos bagages entre les étapes.**

### SAUF POUR :

#### **- Les jours 04 et 05**

Nuit en refuge non accessible ce qui implique 2 jours de portage réduit (c'est-à-dire que vous portez vos affaires pour une nuit).

#### **- Les jours 09 et 10**

Étapes en aller-retour ce qui implique 2 jours de portage réduit (c'est-à-dire que vous portez vos affaires pour une nuit). Si vous tenez au transport de vos bagages à Grimone, sachez que cela est possible mais que le surcoût est relativement élevé. Nous consulter si vous souhaitez ajouter ce transfert de bagages supplémentaire.

Les autres jours, vous ne portez que votre sac pour la journée.

**Dans votre dossier de randonnée, vous trouverez des porte-étiquettes à mettre sur vos bagages. Ceux-ci contiennent la liste des hébergements de votre parcours. Ils permettent ainsi au transporteur d'acheminer vos bagages dans les différents hébergements de votre séjour.**

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 12 kg.**

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.

- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
  - Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
  - Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc.
  - Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage. Proscrire les pèse-personnes !!!!
  - Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.
- Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

## **GROUPE**

2 personnes

## **DOSSIER DE RANDONNEE**

Dans les 21 jours qui précèdent votre départ et après réception du solde, nous vous adressons votre carnet de route (1 par groupe). Celui-ci comporte le pas à pas (road book), la feuille de route et les fonds de cartes IGN tracés ou carto-guide (suivant parcours). Sur demande, nous pouvons aussi vous fournir la trace GPS.

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

Pour vos **bagages transportés**, choisissez un sac souple (sac à dos ou sac de voyage en bon état). UN SEUL SAC PAR PERSONNE, pas de petit bagage en plus. **10 kg maximum !**

### **Vêtements :**

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou de vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir **des vêtements qui séchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 foulard
- 1 bonnet + 1 paire de gants légers (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause casse-croûte)



- tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche)
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex avec capuche
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus
- 1 pantalon de trekking ample et confortable
- 1 surpantalon imperméable et respirant type Gore-Tex
- 1 caleçon (peut être utilisé le soir à l'étape)
- chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type « bouclette » qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds. Attention au coton pour les ampoules
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps
- des sous-vêtements
- 1 maillot de bain
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir

### **Équipement :**

- Duvet / sac de couchage pour le J4 (ou drap-sac selon mesures sanitaires en vigueur dans les refuges).
- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (2 litres minimum)
- des vivres de course
- 1 couteau de poche
- 1 cuillère et une boîte plastique alimentaire (pour une portion de salade), si vous prévoyez de commander les pique-niques aux hébergements
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle
- nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage)
- votre gel hydro-alcoolique de poche et lingettes désinfectantes.
- 1 drap de bain
- papier toilette + 1 briquet
- crème solaire + écran labial
- 1 frontale ou lampe de poche
- 1 couverture de survie
- appareil-photo, jumelles (facultatif)
- si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange

### **Pharmacie personnelle :**

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- pastilles contre le mal de gorge
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)
- 1 pince à épiler.
- 1 tire-tiques.

- vitamine C
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains).

## DATES ET PRIX

Départ possible entre **le 1er juin et le 30 septembre 2021.**

**>> Ce circuit étant en itinérance : sa faisabilité est soumise à la disponibilité des hébergements au moment de la réservation complète.**

N'hésitez pas à nous donner une latitude de départ de +/- 1 jour.

Prix par personne.

2 PARTICIPANTS	3 PARTICIPANTS	4 PARTICIPANTS
1260 € / pers.	1150 € / pers.	1090 € / pers.

**Pique-niques 11 étapes : + 120 € / pers.**

Prévoir votre boîte hermétique + fourchette-cuillère (une boîte jetable vous sera facturé à 1 € en cas d'oubli le J10).

**MODIFICATION DE RÉSERVATION : ATTENTION !** Une fois la réservation effectuée, toute modification (type de chambre, date de départ, nombre de personnes, type de prestation...) entraînera des frais de dossier (100 €).

## LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en chambre à 2 (sauf J4 au Col de l'Arzelier)
- les petits déjeuners
- les dîners (sauf le J3 à Villard)
- draps et serviette à chaque étape
- le transport des bagages entre les étapes (sauf pour 2 nuits)
- la coordination complète du circuit
- le carnet de route avec des cartes tracées et un road book détaillé, traces GPS sur demande

## LE PRIX NE COMPREND PAS

- les pique-niques, les boissons
- le dîner du J3 à Villard
- couverture au refuge le J4 (selon mesures sanitaires en vigueur)
- les dépenses personnelles
- le transport de bagages J4, J5, J9 et J10
- le transfert retour au point de départ
- les transferts non prévus au programme
- l'assurance
- les frais d'inscription

Code : PL01GTV

PL01GTV-GRANDE-TRAVERSEE-DU-VERCORS-MEAUDRE-DIE-2021.doc

# POUR EN SAVOIR PLUS

## ADRESSES UTILES

Sites Internet :

[www.vercors.fr](http://www.vercors.fr)

[www.parc-du-vercors.fr](http://www.parc-du-vercors.fr)

[www.planete-vercors.com](http://www.planete-vercors.com)

Parc naturel régional du Vercors, à Lans en Vercors : tel 04 76 94 38 29.

## BIBLIOGRAPHIE

Le Parc Naturel Régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :

- Un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
- Une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...
- Un " livre des enfants ", avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l'architecture... ).Titre de cet ouvrage : " Dis, raconte-moi le Vercors ".

• Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le guide de François Ribard « À la découverte du Vercors » éditions Glénat.

• Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans-en-vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des Cahiers du Peuil, dans une collection intitulée " Jadis, au pays des Quatre Montagnes " : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

VERCORS LUMIÈRES DU BALCON EST de Guillaume Laget.

## CARTOGRAPHIE

**Cartes utilisées** : IGN, Série Top 25 : 3236 OT, 3235 OT, 3237 OT.

## INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

### **Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !**

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

Les habitants du Vercors sont donc les **Vertacomicoriens** !

Ce n'est qu'au début du XXème siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

### **Relief et Climat**

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,
- Le Trièves au sud-est.

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétrás-Lyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

## **Géologie**

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à -65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiaz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

## **Tourisme**

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

## **Architecture**

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont fait en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomicoiriennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau. Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicea de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

## **Agriculture**

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomoricoriens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

## **Sylviculture**

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

## **Population**

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

## **Saveurs du Vercors**

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux ravioles du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercoulaine, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, la tartiflette au Bleu du Vercors.

### **Résistance : le maquis du Vercors**

Pendant la [Seconde Guerre mondiale](#), le [maquis](#) du Vercors fut une importante base de la [Résistance](#) française réfugiée dans le [massif du Vercors](#), véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : À partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy.

Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés".

Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre".

Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites.

Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

### **FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !**

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



# INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

## **INSCRIPTION**

### **Quand réserver ?**

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **Comment réserver ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

#### **Par internet :**

Rendez-vous sur notre site : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com). Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

#### **Par courrier :**

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.



### **Confirmation de réservation :**

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

### **ANNULATION**

#### **De notre part :**

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
  - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **De votre part :**

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

*NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.*

## ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

**ASSURANCE ANNULATION** et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

### Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

### **Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes

38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence